

## FOREUSE DE PUITES ARTESIEN GEOTHERMIE - GEOTECHNIQUE — Mod. LITE

Foreuse Portable et Mobile - Pour les chantiers de Forage d'Eau - Géothermie - Géotechnique - Tarière

Construction robuste - Manutention et déplacements très faciles.

Permet de réaliser des forages et des percages (tarière) de très bonne qualité.

Commandée par une télécommande, elle permet de travailler dans le confort et la sécurité.

Pour des trous de diamètre 100 / 150 / 200 mm et sur une profondeur de 35 jusqu'à 50 mètres

NON TRACTABLE SUR ROUTES et AUTOROUTES - UNIQUEMENT POUR ACCEDER AU CHANTIER



Machine Fabriquée en Europe



<b>PRODUITS- TARIF 2019 - Départ Torcy en Valois</b>	<b>€ HT</b>	
FOREUSE LITE - Monophasé	€	<b>3 600,00</b>
FOREUSE LITE - Triphasé	€	<b>4 050,00</b>
Tuyaux acier pour forage - Longueur 1,5 mètre - (à multiplier par la profondeur désirée)	€	<b>90,00</b>
Mèche Trépan diamètre 100 mm	€	<b>300,00</b>
Mèche Trépan diamètre 150 mm	€	<b>450,00</b>
Mèche Trépan diamètre 200 mm	€	<b>600,00</b>
Mèche de Tarière - Diamètre 150 mm - Longueur 1 mètre	€	<b>160,00</b>
Arrimage Véhicule	€	<b>450,00</b>



Couple de la Tête Rotative	350 nm
Vitesse Rotation de la Tête	40 Tr/min
Remontée Maxi	500 Kg
Descente Maxi	250 Kg
Tête Rotative pour Injection Eau	OUI
Longueur Maxi des Tuyaux	1,5 m
Profondeur de Perçage Maxi	35 - 50 mètres
Filetage sur les Tubes	Diamètre 50 mm - Pas 5 mm - Profondeur 4 mm
Diamètre Maxi de Forage	200 mm
Roues	2 Roues Pleines pour déplacement sur chantier
Alimentation Electrique	220 Volts - Monophasé - Triphasé (en option +450 € HT)
Puissance Moteur Electrique	2,4 kW (3 Cv)
Moto-Pompe Recommandée (non fournie)	Pression 2 à 3 bars - Capacité 500 à 600 Lt/min

Le modèle **LITE** peut recevoir en option : Dispositif d'Accrochage pour Véhicule - Pas de Winch en Option  
Le modèle **RIG** possède en Standard : Dispositif d'Accrochage pour Véhicule, et Winch



Photos d'une Machine Prête à l'Expédition (sans les tubes)



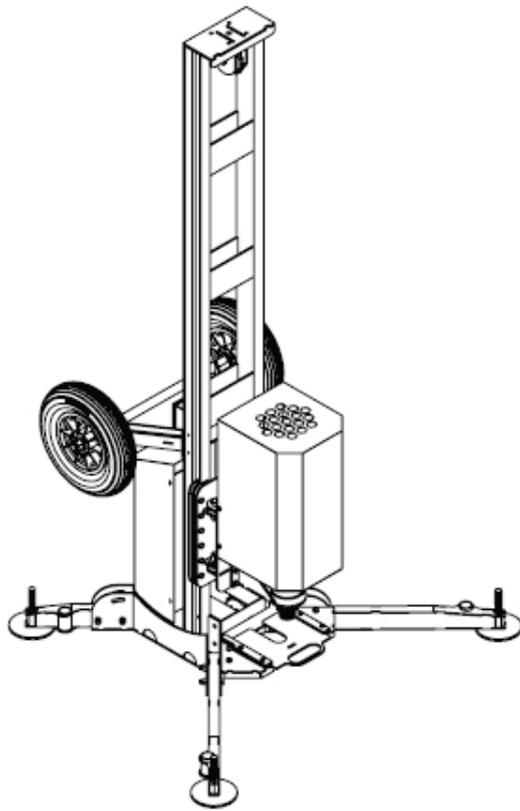
## Ce que dit la loi française concernant la construction d'un puits artésien

Tout propriétaire qui veut faire un puits artésien sur son terrain doit obligatoirement avoir un permis de construction de forage délivré par la municipalité. L'autorisation sera donnée avant le début des travaux à l'entrepreneur qui s'occupera du forage. Concernant l'emplacement du puits, la loi exige qu'il soit situé à plus de 15 mètres d'une fosse septique et à plus de 30 mètres d'une parcelle de terrain de culture et des champs d'épuration. Si le propriétaire ne peut l'implanter à cette distance à cause d'un manque de terrain, il peut réduire le mètre exigé, mais à condition qu'il incruste une collerette de scellant autour du puits. Cependant, il est aussi obligatoire de fixer une collerette si le sol meuble autour de l'ouvrage n'atteint pas une épaisseur minimum de 5 mètres même si la règle des 30 mètres est respectée. Après la conception du puits, le propriétaire doit faire analyser son eau à la DDASS ou à la Direction Département des Affaires Sanitaires et Sociales dans les 2 à 30 jours qui suivent la construction et l'installation des équipements de prélèvements d'eau souterraine. Il doit inspecter régulièrement l'intégrité du couvercle, et surtout, éviter que l'eau stagnante ne s'accumule près du tuyau en acier.

### Dispositif Attelage Véhicule (Option)

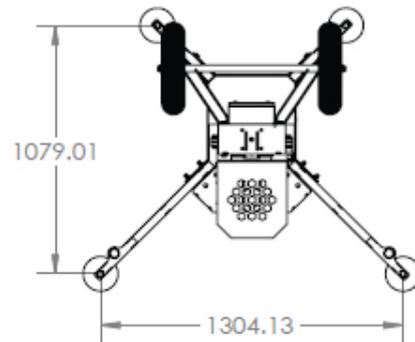
Ce dispositif n'autorise pas à rouler sur routes (pas d'homologation).  
Uniquement pour de courts déplacements sur chantier.



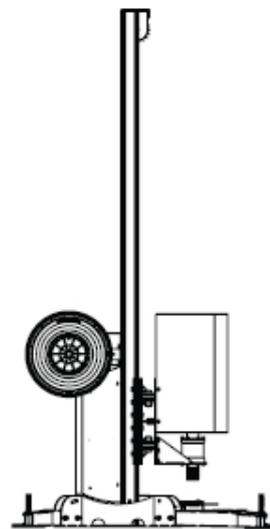
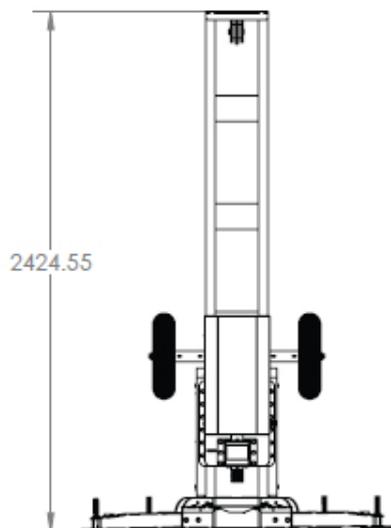


FRONT SIDE

TOP SIDE



LEFT SIDE



## OUTILS Trilâme en « sapin »+ TUBES



## TARIERE pour Travaux de Perçage d'Investigation - Géomécanique - Géotechnique

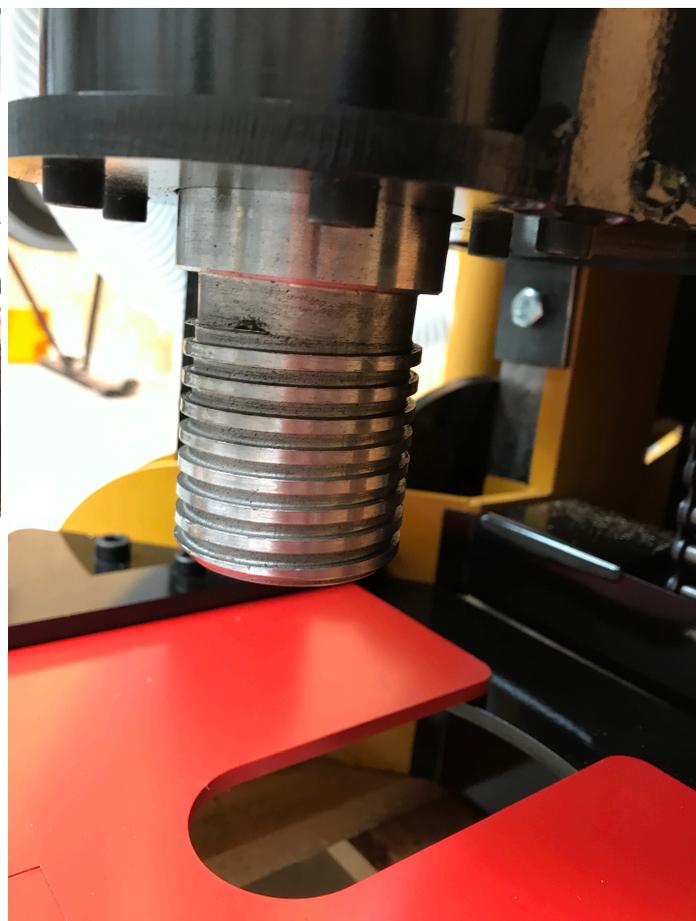


**Diamètre 150 mm**

**Prix :**

**160,00 € HT le mètre**

## PHOTOS Roues Mod.Lite + Arbre



## GALERIE DE PHOTOS Mod. Lite et RIG





